L'info

Désormais, les Bellifontains et amoureux de Fontainebleau se divisent en deux camps : les « pro-halle » et les « anti-halle ». En attendant de savoir quelle décision prendra le ministère sur son classement, le débat n'a pas fini de diviser les habitants. Sur un sujet aussi passionné, rares sont ceux qui n'ont pas un avis tranché sur la question. Du côté de la mairie, après le coup de force raté, on organise la riposte. La pétition lancée en ligne et dans le hall de la mairie aurait déjà été signée par 2.000 personnes. Et la ville, après hésitation, va finalement porter plainte contre la dizaine de personnes qui ont occupé la halle, et ainsi évité sa destruction. On imagine que le conseil municipal de ce soir, avec surtout le compte administratif au programme, risque de tourner au réglement de compte !

RECOURS ■ Ils contestent les chantiers de la ville

Pourquoi bloquent-ils Fontainebleau ?

Le recours est l'arme en vogue pour contrer les projets de la ville. A l'heure où le chantier de la place du marché est gelé et où l'installation de Picard à Magenta est remise en cause, la « Rep » a voulu savoir qui sont ces Bellifontains qui s'opposent, et quelles sont leurs motivations.

A Fontainebleau, rares sont les projets qui ne ne font pas l'objet de recours devant les tribunaux. Une tradition qui ne date pas d'hier, à tel point que l'ancien sous-préfet de Fontainebleau Philippe Ronssin était sorti de sa réserve dans nos colonnes en février 2011 pour dénoncer une situation jamais vue au cours de sa carrière, craignant que les services soient saturés par les plaintes en série. Faut-il conclure que les Bellifontains sont procéduriers de nature ? En examinant les différents cas, il apparait que la grande majorité des recours sont initiés par une poignée de personnes, appartenant tantôt à l'opposition, tantôt à plusieurs associations.

Bonnes ou mauvaises raisons ?

Après les épisodes tragi-comiques de la vraie-fausse destruction de la halle du marché, la question revient avec fracas au cœur de l'actualité bellifontaine. Car que ce soit pour de bonnes ou de mauvaises raisons, c'est un fait : la plupart des projets bellifontains sont à ce jour bloqués. Pourquoi ? S'il faut veiller à ne pas généraliser, chaque dossier étant différent, l'intérêt général, patrimonial, politique et personnel s'entremêlent bien souvent. L'opposante au maire Monique Fournier, elle-même souvent en première ligne pour contester au tribunal les délibérations du conseil municipal a son idée : *« S'il y a autant de recours, c'est que la politique du Maire n'est, ni consensuelle, ni légale. Refuser un projet ce n'est pas aller contre l'évolution normale de la Ville, c'est faire preuve d'un esprit critique »*. Un esprit critique qui coûte cher et a déjà mis à mort le projet de nouveau cinéma en centre-ville, et très problablement le nouvel hôpital.

Yoann VALLIER

Quelques chantiers y ont échappé

Tous les projets récents ont-ils fait l'objet de recours ? Non. Certains réussissent à passer entre les gouttes : la rénovation des barres de la Faisanderie, dossier qui a défrayé la chronique, se poursuit sans recours. La réhabilitation complète du Grand Parquet a elle aussi pu être menée sans obstacle juridique. Et pour l'heure, les rénovations, il est vrai réclamées par l'opposition, de l'église et de la bibliothèque ne sont pas contestées juridiquement.

4.557

C'est le nombre de lycéens et étudiants qui étaient pris en charge chaque année au Centre d'Information et d'Orientation, qui va devoir déménager en septembre prochain, sans doute à Champagne-sur-Seine.

LA PHRASE

« C'est dans le dialogue et non dans le rapport de forces avec le ministère de la Culture que les projets d'aménagement de la ville doivent désormais être réfléchis ».

La socialiste Roseline Sarkissian, par ailleurs pour le classement de la halle du marché.

Le rendez-vous

■ Le Pôle missionnaire de Fontainebleau organise, comme chaque année, un chemin de croix dans les rues de Fontainebleau le vendredi Saint 29 mars. Le rendez-vous est fixé à 17 h 30 dans le parc du château. Tous les habitants des paroisses de Fontainebleau et des environs sont invités à participer. Renseignements à l'accueil de la paroisse Saint-Louis au 01.64.22.25.50.

La réponse

■ C'est à la rentrée 2014 que la réforme scolaire sera adoptée à Fontainebleau. La mairie l'a annoncé lors d'une grande réunion publique ce jeudi.

Le scoop

■ Le château organise un très alléchant « concert qui se mange », dimanche à 13 h 30 dans la galerie des Cerfs, avec la compagnie de l'Escarboucle et le chef du restaurant Les Prémices : une dégustation déjeunatoire où chaque pièce musicale correspond à un met raffiné. Tarif : 60 €, réservez au 01.60.71.50.60.

1 La halle du marché a eu chaud

■ **Le contexte**

Pour mener à bien son projet de rénovation de la place de la République, le maire voulait détruire la halle. Face aux menaces procédurières, il décidait de lancer la destruction par surprise le 5 mars dernier. Mais une occupation de la halle, puis une procédure de classement ont permis de la maintenir in extremis.

■ **Qui bloque ?**

Deux recours gracieux avaient été déposés par le comité de défense d'Avon et les riverains du Bellifontain. Depuis, trois autres recours sur le fond ont été déposés par le syndicat du Bellifontain toujours, le syndicat du marché forain par la voix de son président M. Kamoun, et la Société Pour la Protection et l'Esthétique de la France représentée par Ines Champetier de Ribes (ex Fontainebleau Patrimoine). A noter que ces trois recours sont défendus par le même avocat, avec le même argumentaire !

Au-delà de l'aspect procédural, l'occupation de la halle par une dizaine de personnes le 5 mars pour empêcher sa destruction entre aussi en ligne de compte. Sans cette action au cœur de l'après-midi, la halle ne serait plus ! Parmi eux, on retrouvait plusieurs membres de l'opposition de droite.

Novembre 2011 : manifestation pour défendre la halle, avec en tête de cortège Bernard Bruche et Monique Fournier

■ **Quel avenir ?**

Il faudra attendre la décision du ministère sur le classement de la halle. L'instruction pourrait prendre au maximum un an, et en attendant, rien ne bougera.

Si la halle est classée, le projet de rénovation tombe à l'eau. Dans le cas contraire, de nouveaux recours (sur le permis de construire ?) ne sont pas à exclure. En attendant, la ville va porter plainte contre X pour l'occupation de la halle jugée illégale.

2 Picard « refroidi » par les recours ?

■ **Le contexte**

Picard, attaché à ses origines bellifontaines, veut installer son siège à l'emplacement des halles à fourrage du quartier Magenta. Un accord avec l'entreprise locale Coréal, qui sera propriétaire des lieux, devrait permettre d'y installer 200 salariés. Mais déjà trois recours ont été introduits au tribunal administratif.

■ **Qui bloque ?**

Il s'agit de Bruno Gossviler, entrepreneur bellifontain (lire plus bas), de l'association Mobilité Réduite et des riverains. Pour le moment, les recours ne sont pas suspensifs, mais un référé pourrait être vite déposé si les travaux venaient à commencer.

■ **Quel avenir ?**

Difficile d'évaluer les chances de succès de ce triple recours. Par contre, on imagine que l'entreprise Picard ne voudra pas s'encombrer d'un dossier compliqué s'il venait à tourner dans le mauvais sens, et donc se tourner vers d'autres cieux pour installer son siège.

3 Le nouveau cinéma sur un fil

■ **Le contexte**

Après l'échec du projet « Sélect » place Napoléon Bonaparte, la famille Reynaud opte pour l'implantation d'un multiplexe cinéma à la Halle de Villars. Une idée vite condamnée par l'opposition qui craint pour le cinéma de centre-ville, quand les tenants du projet et la mairie jurent que la survie de l'Ermitage, déficitaire, en dépend.

■ **Qui bloque ?**

Si l'opposant de gauche avonnais Dimitri Bandini fut le premier à contester le projet pour son montage financier, c'est l'association pour le cinéma de centre-ville qui s'est faite entendre sur ce dossier. Trois recours ont été déposés, tous perdus. Sur cette affaire, le politique a pointé le bout de son nez, car la présidente de l'association, Françoise de la Grange n'est autre que la mère d'Emmanuel Bosq (opposant municipal, engagé avec Cédric Thoma et Paule Svatek), quand la trésorière est son épouse.

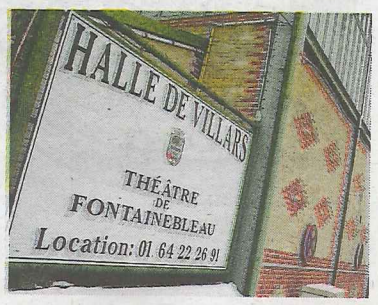

Un cinéma à la Halle de Villars ? Ce n'est pas encore gagné !

■ **Quel avenir ?**

Pour l'heure, la famille Reynaud va choisir son maître d'œuvre, tout en ne se faisant pas d'illusion : le permis de construire sera à son tour attaqué.

4 Le Select n'y a pas survécu

Un terrain vague qui va se transformer en logements

Le contexte
Dix ans de batailles juridiques et de tentatives de conciliation pour ... rien ! Lorsqu'il est question d'étendre le cinéma place Napoléon Bonaparte, les associations de défense s'inquiètent du projet trop moderne pour son environnement.

Qui bloque ?
Après de multiples tentatives, le comité de défense d'Avon lève ses réserves, mais pas Fontainebleau Patrimoine (Anny Lamy, Guillaume Bricker et Ines Champetier de Ribes). La famille Reynaud jette l'éponge.

Quel avenir ?
Le terrain vague sera transformé en logements.

5 Le nouvel hôpital mort-né ?

Le contexte
Un nouvelle plateforme hospitalière au Bréau, financée par l'Etat à hauteur de 151 millions d'euros : le projet médical est un événement. Seulement voilà : l'Agence Régionale de Santé n'en fait plus une priorité et le projet a désormais peu de chances de voir le jour.

Qui bloque ?
C'est un problème juridique sur la destination des terrains (un très ancien décret du président Sadi Carnot prévoyait qu'il revienne à la forêt) qui a été soulevé par le comité de défense d'Avon (Jean-Marie Virot, Philippe Thomas-Derevoge). Résultat : du temps perdu et les crédits réservés par l'Etat qui s'envolent.

Quel avenir ?
Fontainebleau a sans doute laissé passer sa chance : l'heure est aux économies et la plateforme hospitalière a désormais peu de chance de voir le jour. A la grande joie de ceux qui ne voulaient pas d'un partenariat public-privé.

TROIS QUESTIONS A ■ Bruno Gossviler

« Le projet est totalement démesuré »

Picard et Coréal vont-ils devoir envisager leur redéploiement dans une autre ville ?

Entrepreneur au boulevard Magenta, Bruno Gossviler fait partie de ceux qui contestent au tribunal l'implantation de Picard et Coréal aux halles aux fourrages. Pour la première fois, il s'explique.

Ce sont trois recours qui ont été déposés contre le projet de réhabilitation des halles à fourrage. L'un des requérants s'explique.

Pour quelle raison contestez-vous l'implantation de Picard et Coréal à Magenta ?
Le projet est totalement démesuré et nous avons été mis devant le fait accompli. On nous avertit de l'existence du projet en avril dans une réunion de quartier, aucune information n'a filtré pendant des mois, puis le maire dit en conseil municipal que les riverains ont été concertés. C'est faux, il n'y a eu aucune concertation. Si le maire avait écouté tout le monde, on n'en serait pas là. C'est ce qui s'est passé avec la halle du marché. De plus, il est incompréhensible que ce terrain ait été vendu bien en dessous du prix du marché. Si le permis de construire n'avait pas été déposé par le maire, il n'aurait jamais été accepté.

Ne craignez-vous pas de menacer les créations d'emploi prévues avec ce projet ?
Je suis un entrepreneur, alors je peux vous dire que je n'ai rien contre l'emploi, bien au contraire. Ma démarche n'a rien à voir avec cela, c'est la démesure du projet que je conteste. Le quartier ne s'y prête pas du tout. Au niveau de l'accès, ce sera ingérable. Prévoir 200 places de parking pour 4.000 m² de bureaux, c'est incohérent. Et je ne parle pas de l'engorgement de la rue de l'Arbre-Sec.

Votre recours peut-il suspendre le projet ?
C'est un recours sur le fond qui pour le moment ne bloque pas le projet. Par contre, si les travaux commencent, on fera un référé pour qu'ils cessent.

Propos recueillis par Y. V.

Pompes Funèbres Bellifontaines
CHAMBRE FUNERAIRE

Agence de FONTAINEBLEAU
137 rue Grande (77300)
✆ 01.64.22.99.22
Agence d'AVON
19 avenue du Général-de-Gaulle (77210)
✆ 01.60.70.77.15
Funérarium d'AVON
19, avenue du Général-de-Gaulle (77210)
✆ 01.60.70.29.01

F.B. Marbrier - Pompes Funèbres
Permanence téléphonique
Chambre funéraire
01 64 23 06 27
52, rue Francis Poulenc
77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE
24h/24
7J/7
01 60 96 18 18
51, ter rue Léo Lagrange
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE
01 64 23 06 27
contact@fbmarbrier.fr - www.fbmarbrier.fr

5 pavillons à vendre
de 130 à 160 m² - Clefs en main à
LEVELAY
(Proximité de Nemours/Nonville)

JOURNÉES PORTES OUVERTES
Les 6 et 7 avril 2013
Les 20 et 21 avril 2013
Les 27 et 28 avril 2013
Les 25 et 26 mai 2013

06 07 99 68 72
06 62 70 06 44
Pavillon témoin : visite sur r.d.v, compris le week-end

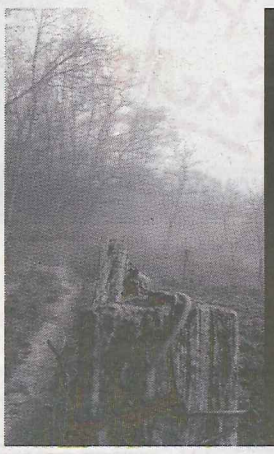
BALADES AUTOUR DE MONTIGNY
Jean-Pierre DECHET
du 12 mars au 7 avril
2 ruelle des cormiers
77690 Montigny sur Loing
du mardi au dimanche
10h - 13h & 14h - 19h
lepetitcormier.fr
le petit cormier
Salon de thé, Boutique & Galerie

ENVOYEZ VOS INFORMATIONS
redaction@larepublique.com